

Strasbourg, le 29 avril 2019

La Directrice académique des services de
l'Education nationale du Bas-Rhin

à

Mesdames les institutrices et Messieurs les
instituteurs,
Mesdames et Messieurs les professeurs des
écoles du Bas-Rhin

S/c de Mesdames les inspectrices et Messieurs
les inspecteurs de l'Education nationale chargés
de circonscription du premier degré

DIVISION DU 1^{ER} DEGRE

Affaire suivie par
Peggy KREMPP-ARCHER
PKA/04-2019/210

Téléphone
03 88 45 92 44
Télécopie
03 88 61 43 15

Courriel
Peggy.krempp@ac-strasbourg.fr

Adresse
65 avenue de la Forêt-Noire
67083 Strasbourg Cedex

Horaires
du lundi au vendredi
de 8h 30 à 12h
sur rendez vous
de 13h 30 à 17h

OBJET : Organisation de stages de réussite proposés aux élèves rencontrant des difficultés en français et en mathématiques

Pour venir en aide aux élèves en difficulté, les écoles élémentaires organiseront, pendant les congés d'été, des stages de réussite pour les élèves de CM2, dans la perspective de leur entrée au collège.

Ces stages de réussite seront animés par des enseignants du 1^{er} degré volontaires, rémunérés en heures supplémentaires d'enseignement.

Ces stages se dérouleront sur une durée de trois jours à raison de trois heures par jour du **26 au 28 août 2019.**

Les stages seront majoritairement organisés dans les locaux du collège.

Les groupes d'élèves bénéficiant de ce service seront constitués sur la base de six enfants par les enseignants des classes de CM des écoles concernées. L'ensemble du dispositif, présenté au conseil d'école et inscrit dans le volet du projet d'école concernant l'aide aux élèves rencontrant des difficultés, prolonge les PPRE et les actions des réseaux d'aides.

Avant le début du stage, l'enseignant de la classe suivie par l'élève établira un bilan de compétences en français et en mathématiques de chaque élève, qu'il transmettra à l'enseignant ou aux enseignants qui conduiront le stage (s'appuyant sur le livret scolaire du 3^{ème} trimestre et sur l'évaluation CM2). C'est sur la base de ce constat que les actions pédagogiques seront conçues de sorte qu'elles puissent commencer dès le début de l'action.

Une évaluation des progrès de chaque élève sera faite à la fin du stage et sa communication à la famille et aux enseignants de la classe sera organisée à la rentrée.

Je fais donc appel aux enseignants du 1^{er} degré volontaires.

Pour répondre à cet appel à candidature, vous voudrez bien retourner le formulaire joint à votre inspecteur de l'Education nationale de circonscription.

Je vous remercie et compte sur votre engagement en faveur des élèves en difficulté.

La Directrice académique



Anne-Marie BAZZO

P.J. : Formulaire de demande d'encadrement de stage